

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Etaient Présents 58 titulaires, 4 suppléants, 7 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Mailys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Pouvoirs : Jean-Michel IDOIBE à Anne BARBET  
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Françoise BESSONNEAU à Bernard AURISSET  
Jacques NAYA à Daniel LACRAMPE  
Bernard UTHURRY à Jean-Etienne GAILLAT  
Henriette BONNET à Maylis DEL PIANTA  
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Suppléants : Frédéric CACHELOU suppléant de Paule BERGES  
Anne-Marie BARRERE suppléante de André BERNOS  
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE  
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Pierre CAS AUX-BIC (excusé), Alain CAMSUZOU, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N° 14-180927-DEV-

PARC D'ACTIVITÉS TEMBOUS 3 :  
MODIFICATION DU TARIF DE VENTE DES TERRAINS

REÇU

Le - 9 OCT. 2018

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

Mme BALLHAUT précisent que deux entreprises ont fait part aux Services de la CCHB de leur souhait d'acquérir des terrains dans le Parc d'Activités, au lotissement Tembous 3 d'OG EU-LES-BAINS.

Lors du Conseil Communautaire en date du 05 juillet 2007, l'assemblée communautaire avait délibéré un prix de vente de 11,75 € HT/m<sup>2</sup>. Dorénavant, il est proposé de porter ce tarif à 13,75 € HT/m<sup>2</sup>.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **FIXE** le prix de vente des terrains restant à commercialiser au lotissement Tembous 3 à 13,75 € HT/m<sup>2</sup>,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 27 septembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 3.10.18

Le Président

Daniel LACRAMPE



REÇU

Le - 9 OCT. 2018

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE